

Anticoagulants : des médicaments à gérer avec prudence

En Belgique, de nombreuses personnes sont amenées à prendre, tous les jours, un médicament anticoagulant. Pour quelles raisons?

Nous savons tous que lorsqu'on se coupe, la blessure saigne. Normalement, ce désagrément cesse assez rapidement.

Cet effet provient de l'activation d'un mécanisme, celui de la coagulation du sang. Il a permis la formation d'un caillot, qui a arrêté l'hémorragie.

Parfois, la réaction qui mène à la coagulation du sang survient de manière non souhaitée ni souhaitable : un ou des **caillots** se forment dans les **veines** ou les **artères**. Ils empêchent la circulation du sang et sont la cause de problèmes graves: embolie, thrombose, AVC (Accident Vasculaire Cérébral), infarctus du myocarde, etc.

Lorsque cette situation se produit, ou lorsqu'elle est à risque de survenir, il existe un **traitement**. Les **anticoagulants** sont des médicaments qui bloquent le mécanisme de la coagulation et, donc, qui fluidifient le sang.

Leur efficacité a cependant un revers : ils augmentent le risque de saignement et d'hémorragie. L'objectif du traitement consiste donc à conserver, en permanence, un dosage adapté, avec l'aide du patient, partenaire de son traitement.

Quand faut-il prendre un anticoagulant?

Lorsque des caillots se forment spontanément, les anticoagulants ne les dissolvent pas, mais il servent à stopper leur formation.

Ils sont donc indispensables, par exemple, lors d'une **thrombose veineuse profonde**, d'une **embolie pulmonaire**, d'un **infarctus du myocarde**, d'une **fibrillation auriculaire**, après la **pose d'une prothèse de valve artificielle dans le cœur** ou pour contrer les effets de certains troubles du sang d'origine génétique.

Par ailleurs, certaines situations médicales augmentent les risques de thrombose ou d'embolie : c'est le cas, par exemple, lors ou suite à des interventions chirurgicales, ou en cas d'immobilisation en raison du port d'un plâtre.

Les anticoagulants sont alors prescrits préventivement.

Bon à savoir : Différents facteurs favorisent le risque de formation de caillots (ou d'athérome) dans le sang. Parmi eux, on compte l'âge, la ménopause, l'hypertension artérielle, le diabète, l'obésité. Le tabagisme, le stress et la vie sédentaire augmentent aussi le risque de formation de caillots dans le sang.

Traitement : un équilibre fragile

Différentes causes peuvent modifier la vitesse de coagulation sanguine chez les personnes sous anticoagulants. Le **traitement** exige donc un **suivi très régulier**.

Le médecin dispose de 3 grands classes (familles) d'anticoagulants. Une famille se donne par injection. Les deux autres sont des médicaments par voie orale : les antivitamines K et les « nouveaux » anticoagulants. Votre médecin choisit et prescrit un médicament d'une de ces trois classes selon votre situation et la maladie à traiter ou prévenir.

Ces traitements sont parfois prescrits de manière provisoire, mais ils peuvent aussi être nécessaires pour le reste de la vie.

Une bonne compréhension de l'objectif du traitement et de sa gestion est un atout pour le malade.

Il faut être vigilant aux risques plus élevés d'hémorragie, inhérents à la prise d'anticoagulants.

- Les personnes sous anticoagulant doivent demander un avis (au médecin ou au pharmacien) **avant de prendre tout nouveau (autre) médicament ou complément alimentaire**. L'aspirine par exemple accroît le risque d'hémorragie.
- Avant tout acte médical ou chirurgical, y compris dentaire, il est indispensable d'avertir les professionnels de santé, en les informant de cette prise de médicament.
- Il est également important de signaler tout saignement anormal, même peu abondant (nez, gencives, règles, hématomes, dans des crachats, les vomissements, les urines, les selles), ou de s'alerter si le saignement a été particulièrement long après une blessure, malgré les soins.
- Les personnes sous anticoagulant doivent éviter les activités (sportives notamment) à risque de chute ou de blessures. Un traumatisme (à la tête, en particulier) peut entraîner un saignement interne : mieux vaut

contacter son médecin ou un service d'urgence.

- Il est conseillé de porter sur soi, en permanence, une carte mentionnant la prise d'un médicament anticoagulant.

Bon à savoir : Le médicament anticoagulant doit être pris tous les jours, à heure régulière. En cas d'oubli de plus de 5-6 heures, il est recommandé d'attendre le lendemain (la dose ne doit pas être « doublée » !).

Bon à savoir : En cas de saignement abondant, il est recommandé de comprimer immédiatement et constamment la plaie avec un pansement et d'appeler les secours (112).

Attention : Tout essoufflement anormal, une pâleur, une fatigue inhabituelle, un mal de tête sévère ou tout autre malaise, peuvent être des signes de saignements internes. Consultez votre médecin sans tarder. Contacter votre médecin en cas de traumatisme (chute, choc sur la tête)

Antivitamine K

Ce sont des médicaments anciens et bien connus. Lorsque le traitement débute, des prises de sang régulières (de 2 à 3 fois par semaine) permettent de mesurer la vitesse de coagulation du sang, et ainsi de déterminer la dose nécessaire et de la réajuster en fonction de la mesure. Quand les résultats sont stables, les vérifications deviennent moins fréquentes, tout en restant régulières (généralement au moins une fois par mois).

Toute prise d'un nouveau médicament (pour une autre maladie) risque de modifier l'action de l'anticoagulant. De même, certains aliments influencent le traitement, dans un sens ou l'autre. C'est le cas de l'alcool, des légumes verts riches en vitamine K, de certains fruits comme le pamplemousse ou jus de fruits (pamplemousse, cranberry), de plantes comme l'ail, le ginseng, le millepertuis, etc. Les habitudes alimentaires doivent donc être régulières. Un changement important d'alimentation nécessite un contrôle par prise de sang. La consommation de cannabis peut aussi modifier l'effet du médicament.

Les nouveaux anticoagulants oraux

Le traitement est plus difficile à contrôler car il n'existe pas d'examens permettant de mesurer leur effet, ni d'antidote en cas de saignement grave. Toute prise d'un nouveau médicament (pour une autre maladie) risque de modifier l'action de l'anticoagulant.

Photo

Mis à jour le

Références

- Chapitre « Sang et coagulation ». Répertoire commenté des médicaments. www.cbip.be.
- Les antivitamine K : points clés. Infos-Patients Prescrire. www.prescrire.org
- Bien utiliser les anticoagulants oraux. Infos-Patients Prescrire. www.prescrire.org
- Gérer son traitement par antivitamine K. Infos-Patients Prescrire. www.prescrire.org

- Les antivitamines K : points-clés. Infos-Patients Prescrire. www.prescrire.org